

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [maryse primeau](#)

<https://www.cadre21.org/membres/fdb77ea0a7def8775509ac9b>

Date d'obtention : 2023-10-20 14:33:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je dois tout d'abord parler avec l'auteur du signalement, évaluer l'incident à savoir la nature, les intentions et étendue et par la suite vérifier les informations s'il y a d'autres personnes impliqués et rencontrer ses personnes. Nous devons ensuite parler à l'instigateur à savoir si c'est un geste impulsif ou malveillant : malveillant : on appelle la police, impulsif, remplir la grille, et , si la situation fait on sorte qu'on pense qu'il serait mieux que confisquer le cellulaire, on le confisque et nous appelons les policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que chaque situation de SEXTO est unique et que nous devons les traiter chacun, à leur façon. Dépendamment de la situation et des faits recueillis, la situation ne se règlera pas de la même façon qu'une autre.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que la rencontre avec l'instigateur est cruciale et délicate car ceci est l'étape qui définit la suite de notre intervention.